



Avignon, le 04 novembre 2020

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DDFIP/OS DU 03/11/2020

Nouvelle réunion hebdomadaire sur la situation sanitaire et ses conséquences pour le Vaucluse. Les questions et/ou les imprécisions relevées lors de la réunion précédente (30 octobre) ont été explicitées.

Voici les points importants à retenir:

- **Situation sanitaire dans le Vaucluse :** en un mot, elle est catastrophique... 660 cas positifs pour 100 000 habitants ont été relevés cette semaine contre 423 la semaine précédente. 1/4 des tests effectués se révèlent positifs. 372 personnes sont hospitalisées, dont 16 en réanimation. 65 décès supplémentaires en deux semaines seulement (166 en tout depuis mars), augmentation des cas dans les tranches d'âge comprises entre 20 et 40 ans...

Notre département fait désormais partie des départements les plus touchés en France. Face à cette situation dramatique, le Préfet devrait prendre un arrêté ce mercredi 4 novembre afin d'étendre le port du masque sur tout le département. La vigilance sur les gestes barrières ne doit pas se relâcher. A ce propos, la direction a précisé que le message qu'elle a adressé dernièrement sur les sanctions qui pourraient s'appliquer à l'encontre des agents « pris » sans masque dans les services ne s'adresse qu'à ceux qui refusent volontairement de le porter.

- **La durée du télétravail :** soyons brefs ! C'est 5 jours sur 5 **impérativement** pour les personnes fragiles reconnues. **Si certaines souhaitent revenir travailler occasionnellement en présentiel, elles doivent recueillir l'accord du médecin de prévention, seule personne habilitée à donner cet accord.** Pour les personnes fragiles qui ne peuvent pas télétravailler et qui souhaitent revenir dans les bureaux, même chose !

Pour les autres, l'idée générale est de faire tourner les PC portables en observant un jour de latence pour passer le portable d'un télétravailleur à un autre. C'est pourquoi nombre de télétravailleurs conventionnels ont été invités à augmenter leur durée de télétravail jusqu'à 4 jours maximum et non 5 (sauf cas particulier dans les services).

Exemple : l'agent X télétravaille du lundi au jeudi, revient en présentiel le vendredi, désinfecte le PC (à l'alcool ménager), et l'agent Y repart avec le vendredi soir pour télétravailler du lundi au jeudi suivant...etc...

- **L'accueil dans nos services**: l'attestation de déplacement a été modifiée. Les usagers peuvent donc se rendre dans nos services sans rendez-vous. Pour ces usagers, les vigiles continueront toutefois à filtrer les entrées car c'est l'accueil sur rendez-vous qui reste prioritaire. Faites remonter toutes difficultés sur ce sujet!

- **La restauration collective sera bien conservée**: c'est le cas de l'association ARIA pour la cité administrative; la direction attend confirmation pour Orange.

- **Concernant les PC pour le télétravail**: la DDFIP va continuer à recevoir des PC nomades au fil des semaines, (205 en tout). Tous sont et seront déployés (moins une petite réserve de secours en cas de service qui se retrouverait confiné).

Portez-vous bien et soyons toutes et tous vigilants

Le bureau de section.